Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 57 (1919)

Heft: 6

Artikel: Dictons du Jura bernois

Autor: Fridelance, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-214493

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1er étage). Administration (abonnements, changements d'adresse), Imprimerie Ami FATIO & C¹⁰, Albert DUPUIS, succ. GRAND-ST-JEAN, 26 ~ LAUSANNE Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

"PUBLICITAS" Société Anonyme Suisse de Publicité

GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT: Suisse, un an, Fr. 5 50; six mois, Fr. 3 — Etranger, un an, Fr. 8 20. ANNONCES: Canton, 15 cent. - Suisse, 20 cent. Etranger, 25 cent. - Réclames, 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusau'au jeudi à midi.

Sommaire du Numèro du 8 février 1919. — Pages vaudoises (F. Oyez-Délafontaine). — Clli tabornio de Niclliapèlola (Marc à Louis). — Dietons du Jura bernois. — L'emprô genevois (C. P.). A travers les parchemins. — Feuilleton: Du Jorat à la Cannebière (O. Badel), suite. — Boutades.

PAGES VAUDOISES

En feuilletant les « Aubépines ».

de nos fidèles abonnés de Vevey a eu l'aimable attention de nous adresser les Aubépines, recueil de vers du bon chansonnier vaudois, F. Oyez-Delafontaine, un peu délaissé aujourd'hui, sinon oublié.

« Peut-être, nous dit notre abonné, trouverez-vous dans ces pages quelques couplets qui intéresseront vos vieux lecteurs, sinon les jeunes.

Nous y avons, en effet, retrouvé, parmi bien d'autres, qui datent, hélas! comme les événements qui les ont inspirés, les vers que voici. Ceux-là, au moins, sont toujours de saison; même, le féminisme leur redonne, semble-t-il, un petit air d'actualité.

La femme qui porte les culottes.

(Dédié aux maris malheureux... par leur faute).

Premier poltron du voisinage Le bruit du tambour te fait peur ! Tu pâlis quand gronde l'orage Et tu me crains, mari sans cœur. Pourquoi t'aimer ? Je fus bien sotte... En vain je cherche à t'irriter! Allons, donne-moi ta culotte, Mieux que toi je veux la porter.

Quand on parle de politique, Combien tu dois passer pour sot! Crainte de perdre une pratique, Tu n'oses pas souffler le mot!... Aristocrate ou patriote, Suivant lequel tu crois flatter! Allons, donne-moi ta culotte, Mieux que toi je la veux porter!

Tu n'es, Jean-Jean, qu'un imbécile, Bon pour laquais dans un sérail! De mon lit, ce soir, je t'exile, Je tiens, chez moi, le gouvernail. Mais si la voisine tripote... Je puis encor te colleter! Allons, donne-moi ta culotte, Mieux que toi je la veux porter.

A quoi servent mainte courbette, De nombreux serrements de main? L'ami! la place que je guette N'est pas pour toi... sois en certain, On flatte, on brigue, on court, on trotte... Le mépris, on doit l'affronter. Allons, donne-moi ta culotte, Mieux que toi je la veux porter.

Rien ne t'émeut! Voici ma jupe! Prends le balai! Fais le rôti! Je ne veux plus être ta dupe, Il est temps de prendre un parti? Me prends-tu pour une idiote? C'est trop tard pour me résister! Allons, donne-moi ta culotte, Mieux que toi je la veux porter.

F. OYEZ-DELAFONTAINE.

L'humour dans les conseils. - On attribue le mot à l'un de nos députés, mort depuis longtemps et dont l'esprit de répartié était bien connu.

Un de ses collègues, petit, malingre, contrefait et quelque peu bègue, par dessus le mar-ché, dut un jour prendre la parole. Ce n'était pas son habitude. Il était fort intimidé et bégayait d'autant plus.

« Mons... Monsieur le Président et Mes... Messieurs les membres du... du Grand Conseil. Je ne suis pas... je ne suis pas... je ne suis

- Taillé pour la course ! repartit le facétieux député, dont la saillie provoqua les rires de l'assemblée.

Le même député facétieux faisait aussi partie du Conseil communal. Un jour, on discutait de l'emplacement d'une vespasienne. On avait grand peine à s'entendre. Les uns voulaient cet édicule à gauche, les autres le voulaient à droite.

« Messieurs et chers collègues, dit le conseiller, je crois que le plus simple, en l'occurrence, est de nous en rapporter à la municipalité, dont le flair bien connu saura trouver l'emplacement qui convient à ces lieux!»

CLLI TABORNIO DE NICLLIAPÈTOLA

In é dza vu de bin dâi sorte dâi taborniô. Mâ dâi sorte quemet Niclliapètola, lâi a dza grand teimps que lau mére n'ein fan pe min. L'avâi rein qu'onna chèra qu'on lâi desâi Rosali et que l'ètâi on bocon pe dzouvena que li. N'ètai pas tant illuminâïa, mâ l'a tot parâi trovâ on maryâo. Lo diton ne preteind-te pas que tote lè mermite trâovant lau couvîcllio?

Niclliapètola n'ètâi pas tant conteint que sa chèra sè mârye et l'a fé dâi pî et dâi man po fére trossâ clli maryâdzo. Mâ faî, ne sé pas porquie. On pâo pas distiutâ et s'esplliquâ avoué on bornican. On lâi desâi bin que sa chèra l'amâve bin son hommo à veni, son Dzemotet, et que Dzemotet l'ètâi tot einbedoumâ de la Rosali; que sarant bin benhirâo ti lè doû; que Dzemotet l'avâi on bocon de carrâïe et la Rosali on par de tsamp, de prâ et on courti, sein comptâ le counet et le dzenelhie; que la fenna dèvessâi preindre on hommo et que l'hommo sein sa fenna ètâi quemet on applliâi que lâi manque onna bîte; que l'ètâi lo bon Dieu que l'avâi tot cein de : rein lâi fasâi, Niclliapètola voliâve rein oûre. Tot parâi quand lâi ant zu de que ie saraî lo parrain dâo premî mousse que vindrâ, l'a ètâ d'accoo et benaise. Cosse, cein lâi fasâi plliézi et l'a de dinse :

- Eh bin! sti coup su d'accoo, mâ ie faut que clli mousse sâi batsî quemet mè. Se su lo parrain, ie faut que mon feliu s'appele dau mîme nom que mè. Niclliapètola.

La chèra lâi a de:

Bin se te vâo, mâ po que s'appele quemet tè, faut que sâi on valet. Se l'è onna fémalla on påo pas l'appelà dinse.

- Et dein guiéro de teimps vu-iô savâi se l'è on valet âo bin onna tèmalla.

- N'ein sé rein. Pâo-t'ître dein nâo mâ! - Eh! t'einlèvâ, so repond clli mi-fou de Niclliapètola. Adan dinse, peindeint nâo mâ vu

pas savâ se sarî parrain âo bin marraîne?

MARC A LOUIS.

Le mot de la fin. - Le jour où le Tribunal fédéral rendit son jugement dans l'affaire Bloch-Junod, un facteur postal résuma l'opinion populaire et donna le mot de la fin :

« Si tous ceux qui ont volé le fisc étaient dedans, il n'y aurait plus personne dehors. »

A table. - Dans un repas de famille, un petit garçon est assis à côté de son papa, qui mo-dère son appétit en ne lui présentant qu'une partie des plats. Au dessert, voyant qu'un certain nombre de mets lui passaient devant le nez, il dit à l'auteur de ses jours :

- Dis donc, papa, j'aimerais bien qu'il y ait beaucoup de trains omnibus à table; on ne mets que des trains directs qui s'arrêtent à trop peu de stations. - P.

DICTONS DU JURA BERNOIS

M. F. Fridelance, de Porrentruy, publie dans le Bulletin de la Société suisse des traditions populaires, une série de dictons en patois du Jura bernois. En voici quelques-uns :

EU d'in peut tronchat è y peut paitchi des bés djâchons. (Hors d'une vilaine souche peuvent sortir de beaux rejetons, c'est-àdire : des parents laids peuvent avoir de beaux enfants, ou, comme on dit dans les campagnes vaudoises: « Pouetta tsatta, bî menon », vilaine chatte, beaux minets).

Lo pou raimésse, lai dyrenne élairdge. (Le coq amasse, la poule éparpille. - Allusion aux femmes dépensières).

Tâle paite, tâ totché. (Telle pâte, tel gâteau, c'est-à-dire : tel père, tel fils).

C'tu qu' se coige, niun n' l'ô (qui se tait, personne ne l'entend).

Tot bâlment vait-on bin loin. (Tout doucement on va loin).

Faire co ai Balle, l'un aipré l'âtre. (Faire comme à Bâle, l'un après l'autre).

Lai coue note tchait à bin veni. (La queue de notre chat est bien venue, pour dire : « Pourquoi cela n'arriverait-il pas aussi. »).

Tot ço qu' brâle ne tchoit pe. (Tout ce qui branle ne tombe pas).

S'an pensait au tot, les loups crevrint d'faim. (Si l'on pensait à tout, les loups crèveraient de faim).

Ço qu'raidge ne dure pe. (Ce qui fait rage ne

dure pas). È fât léchie coulê l'âve pai l'bé. (Il faut laisser couler l'eau par le bas).

È fât léchie lai rviere ès patchous. (Il faut laisser la rivière aux pêcheurs).

Lai pairole vât l'hanne. (La parole vaut l'homme).

An' on aichtôt recognu in mentou qu'in boétou. (On a aussitôt reconnu un menteur qu'un

C'tu qu'rébie Due, Due n'lo rébie pe. (Celui qui oublie Dieu, Dieu ne l'oublie pas).

Tchétyun son compte, lo diaile ne yé ran. (Chacun son compte, le diable n'y a rien).

Lai graine à diaile s'en vait tot en creuchon. (Le grain du diable s'en va tout en son).

Aipré mai moe, guéye de poe ; aipré lai tin, guéye de tchin. (Après ma mort, crotte de porc; après la tienne, crotte de chienne; pour dire: à la mort nous nous valons tous).

In tchétyun sait vou son soulé l'coèsse. (Un chacun sait où son soulier le blesse).

C'tu qu'tint lai coue d'lai tyaissé manne lo beurre vou è veut. (Celui qui tient la queue de la poêle mène le beurre où il veut).

Bin di brut po ch'pô d'lainne, diait c'tu qu'tonjait son poe. (Bien du bruit pour si peu de laine, disait celui qui tondait son porc).

Ço qu'pésse lo cô pésse lo dô. (Ce qui passe le cou passe le dos. - Se dit contre la répugnance à tâter d'un mets peu appétissant).

Lâi méidge de pté l'ogé à vite satche. (Fiente de petit oiseau sèche vite. - Se dit d'une chose, d'une tentative qui n'ira pas loi, l'auteur n'ayant pas assez de pouvoir).

L'EMPRO GENEVOIS

UR ce sujet, nous extrayons les passages suivants d'un livre qui a paru à Genève au milieu du siècle dernier. Ce livre est aujourd'hui très rare et quasi introuvable 1.

* * Emprô, Giro, Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labordon, Tan, Té, Feuille, Meuille, Tan, Té, Clu.

Mais là se sont arrêtés les savants glossateurs qui n'ont vu dans cette petite composition qu'une kyrielle de mots sans valeur, fruit de l'imagination d'un écolier, ou, tout au plus, qu'une série de noms propres ayant appartenu à des régents ou à des professeurs du Collège de Genève. Seul, M. Humbert, dans son Glossaire genevois, s'est hasardé à traduire Té Clu ou T'ey Clus, par Tu es dehors, tu es sortant.

Nous croyons qu'on peut aller beaucoup plus loin et considérer l'Emprô comme un très curieux petit monument de la langue française parlée à Genève à la fin du treizième siècle ou an commencement du quatorzième.

Nous lirons et ponctuerons ainsi :

Emprô, giro.

Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labordon.

Tant est follhe mollhe, tant est clu.

Et nous traduirons ainsi:

En premier lieu, plaçons-nous en cercle. Carin, Caro, Dupuis, Simon, Carcaille, Brifon, Piron, Labordon.

Tant est la feuille mouillée, qu'enfin elle

tombe, ou : qu'enfin tout est fini.

Nous devons maintenant justifier cette traduction en examinant successivement les trois phrases distinctes composant la formule; il va sans dire que tous nos lecteurs savent emprôgner eux-mêmes et qu'ils connaissent le jeu dont nous parlons. Ils savent que les écoliers, groupés, se disposent en cercle à la parole du plus influent qui, les touchant successivement, commence par dire: Emprô, giro, mots traduits par : En premier lieu, plaçons-nous en

Soit que l'on voie dans le mot emprô une contraction de l'in principio des Latins, il n'en est pas moins constant que ce mot se rencontre,

avec le sens de primo, premièrement, en premier lieu, dans une foule de pièces du moyenâge. En 1565, Henri (II) Estienne donne l'orthographe empreut; Bonivard, qui écrivait quinze ans avant cette date, se sert de la forme ampreux; dans la Farce de Pathelin, composée en 1490, on trouve empreu, et un acte de 1352 porte empero. Lorsque, dans certains jeux, après avoir équillé ou réquillé, pidé et repidé, l'écolier qui vient d'obtenir le privilège de jouer le premier s'écrie : « Je suis le *preu* », c'est, sans le savoir, une aphèrèse d'empro ou d'empreu qu'il employe.

Giros est pour girons, impératif du verbe girer, tourner, dont on fit girouette au seizième siècle. Ce mot n'offre aucune difficulté d'interprétation.

La seconde phrase de l'*Emprô* présente quelques variantes sans valeur. Elle se compose de noms d'écoliers contemporains de la rédaction de la formule et dont le chef fait l'appel; on comprend que ces noms qui, à l'origine, se modifiaient suivant ceux des joueurs, se soient fixés, au bout d'un certain temps, pour offrir une série plus ou moins conventionnelle, mais facile à retenir et servant à toute fin. Observons encore que ces huit noms propres sont essentiellement locaux; rien dans leur composition, ne tend à indiquer, pour l'emprô, une origine étrangère.

Passons à la conclusion de la formule: Tant est la feuille mouillée, qu'enfin elle tombe, est un proverbe, aujourd'hui perdu, qui a la plus grande analogie avec : « Tant va la cruche à l'eau, qu'enfin elle se casse», ou comme l'on disait au grand siècle du moyen-âge: « Tant vet le pot à l'iave qui brise », et d'une manière moins polie, au seizième : « Tant va le pot à

l'eau que le cul y demeure ».

L'orthographe follhe mollhe pour feuille mouillée pouvant se justifier par plus d'une autorité écrite remontant jusqu'au règne de saint Louis et même au-delà; bornons-nous à rappeler que plusieurs patois écrivent : baillher, fillhe, murallhe; que le moyen-âge appela follhies ou follhiasses, noms qui sont devenus propres de certaines localités, de maisons de plaisance champêtre situées dans des lieux bien ombragés, bien follhiés, que nous prononcons follhe pour feuille; que le vent du sud, dont le souffle hâte la feuille des bois, se nomme follhe-bou que nos petits campagnards célèbrent au commencement de mai, la réjouissance du follhiu: que nous donnons le nom de mollhion à la salamandre et celui de remollhions à des pièces de vêtement composées de pièces de tissus craignant la lessive ordinaire, et qu'on est obligé de mouiller et de remouiller dans une eau détersive plus faible pour pouvoir les laver sans dommage.

Tant est clu ou tant est clou, comme prononcent quelques personnes, paraît être légèrement altéré; on disait probablement à l'origine: que tout est clu. Le premier mot est parti par élision et tout s'est changé en tant. Le sens n'en est pas moins reconnaissable : clu est un temps du verbe clore, employé dans le sens figuré de finir, terminer; en un mot tout est clu, n'est qu'une ancienne forme de tout est fini.

On pourrait d'ailleurs supposer que notre emprô, semblable en cela aux épîtres farcies, si goûtées au seizième siècle et même plus tard, se terminait à l'origine par tantum te excludo, qui, par contraction, se serait métamorphosé en tan te clud.

* * Terminons par l'anecdote suivante qui a servi à M. Blavignac d'introduction à la première édition de son livre l'Emprô genevois.

« C'était le 12 décembre, quelques Genevois, colons dans l'Amérique du Nord, nouvellement affranchie par la France, s'étaient réunis pour fêter l'Escalade. Les piquants couplets du Ce

qu'è laino se succédaient, interrompus seulement par le choc des verres.

« On frappe à la porte.

« C'était un compatriote nouvellement arrivé, lequel n'avait pu résister aux accents de la chanson qui, pour le Genevois des derniers siècles, résume toute l'histoire de la patrie.

– Vous êtes Genevois, la preuve?

« — J'ai mes papiers.

« - Nous n'en voulons point; si vous êtes enfant de Genève, récitez votre Emprô.

« L'épreuve décisive s'accomplit heureusement et un convive de plus célébrait sur cette terre, alors pleine d'espérance, les triomphes passés de la petite république. »

Dans un prochain numéro, nous donnerons quelques variantes de l'emprô genevois, variantes usitées hors de Genève.

Chez l'épicier. — Une jeune bonne entre et demande une once de poivre.

— Du rouge ou blanc? demande le marchand. - Oh! c'est égal, la patronne est aveugle. A. C.

En chasse. — Un chasseur charge son fusi en jetant au loin toute la grenaille contenue dans la cartouche et ne conservant que la poudre.

Tiens, dit son collègue, surpris, que signifie ?..

— Oui, depuis que je me suis cassé une dent avec un grain de plomb en mangeant une bécasse, je ne charge plus mon fusil qu'à poudre. - A. C.

A TRAVERS LES PARCHEMINS

Nous avons reçu la lettre suivante et les notes qui l'accompagnent. Nous en remercions l'auteur. Ces notes complètent de façon intéressante les extraits des archives de Cossonay que nous avons publiés dernièrement.

« Vufflens-la-Ville, 24 janvier 1919.

ans son numéro du 11 janvier 1919, le Conteur vaudois présente à ses lecteurs quelques notes intéressantes extraites des archives de Cossonay.

« La note, datée de l'an 1550 et disant : On a fait des réparations majeures aux tours et aux murailles de la ville, nous a fait souvenir que le compte de ces réparations figure dans un document des archives de la commune de Vufflens-la-Ville. Avec l'autorisation des autorités de cette commune, nous vous communiquons un relevé de ce compte, dans la pensée qu'il intéressera peut être quelques-uns de vos lecteurs.

« Nous pouvons ajouter que les réparations de 1550 furent payées par le moyen d'un gîte ou impôt de guerre, prélevé sur les focagers des communes de la châtellenie de Cossonay. Quelques communes ne payèrent qu'après plusieurs sommations et procès : telles Bettens en 1550, Vufflens-la-Ville et Dizy en 1551, Penthaz, Penthallaz, Bournens, Senarclens en 1553. -Bettens, malgré un premier engagement, ne s'exécutant pas, on lui gagea 40 chèvres, che vreaux et « Bouthets » qu'on vendit publique ment pour 40 florins, à la suite de trois années Le 2 janvier 1555, le baillif de Moudon con damna Bettens à confesser son obligation de contribuer à la fortification de Cossonay. Beltens en appela alors à Berne.

« Le 24 janvier 1555, les gouverneurs de ce village, au nom des hommes sujets de noble Louis de Praroman et d'honorable Mayre Gou dar (Gaudard), seigneurs de Bettens, prêtèrent la reconnaissance demandée.

« Un nouveau gîte de 17 sols par focage ful décidé en 1554. Sa rentrée éprouva de nouveau { de sérieuses difficultés.

¹ L'Emprò genevois. Caches, rondes, rimes et kyrielles enfantines, cris populaires, sobriquets, le fer à risoles. Etudes ethnographiques, par Blavignac, architecte — Genève, Vérésoff et Garrigues, éditeurs, 1865. — Une seconde édition, revue et augmentée de plusieurs chapitres inédits, parut en 1875 chez les mêmes éditeurs.